



## Communiqué de presse

### **Non à l'instrumentalisation des violences faites aux femmes !**

Lors de son allocution du 25 novembre dernier sur la question des violences sexistes et sexuelles à l'encontre des femmes, Emmanuel Macron l'a déclarée grande cause nationale pour son quinquennat et a développé plusieurs pistes pour éradiquer le phénomène de la société française et du monde du travail. Si la CGT a reconnu quelques avancées, elle a surtout dénoncé le manque de moyens humains et financiers pour rendre efficiente la lutte contre les violences faites aux femmes puisque qu'aucune enveloppe financière supplémentaire n'est prévue pour protéger les millions de femmes victimes de tels agissements.

Dans le champ de l'Education, le président a insisté sur la nécessité de développer « *l'éducation et le combat culturel en faveur de l'égalité* » avec la mise en place d'un « *module d'enseignement* » dans les écoles pour lutter contre les représentations sexistes. Pour autant, là encore ce ne sont que des paroles de communication et la FERC CGT attend de voir concrètement les moyens qui seront mis en œuvre dans l'ensemble des établissements publics et sous contrat pour appliquer un tel programme. D'autant que, lors du précédent quinquennat, la pression de groupuscules réactionnaires, a poussé le ministère à supprimer les « ABCD de l'égalité ».

Pour en faire une réelle cause nationale, Emmanuel Macron et son gouvernement doivent s'ériger contre toutes formes de banalisation et d'instrumentalisation de la violence faite aux femmes dans la sphère publique et politique. Ainsi, ils auraient dû être les premiers à porter le fer contre la nouvelle campagne de communication de Robert Ménard, maire de Béziers. En effet, après avoir illustré la baisse des dotations de l'Etat aux collectivités territoriales avec une affiche représentant un homme étranglant une femme, il réitère en dénonçant la non construction d'une ligne TGV par le biais d'une affiche sur laquelle une femme ligotée sur des rails va se faire écraser par une vieille locomotive et avec le sous-titre « Avec le TGV, elle aurait moins souffert », sachant qu'un tel assassinat s'était produit quelques mois auparavant. Une telle utilisation de la souffrance des femmes, comme celle des migrant·es il y a un an, est intolérable et condamnable. Si Robert Ménard a retiré ses affiches, c'est sous la pression de son électorat et non par peur de « représailles ». Il s'est d'ailleurs vanté d'avoir réussi son coup puisque les affiches ont fait réagir !

Pour la FERC CGT, l'éducation et la culture de l'exemplarité sur la lutte contre l'ensemble des discriminations (sexisme, racisme, LGBTphobies, etc.) passe aussi par les femmes et hommes politiques. Plutôt que d'avoir à les retirer, de telles affiches doivent tout simplement ne pas voir le jour. Il est de la responsabilité du gouvernement d'y veiller en faisant respecter la loi de non incitation à la haine !

*Montreuil, le 18 décembre 2017*